

## Les échanges croisés de produits similaires

Lorsque l'on analyse le commerce extérieur d'un pays donné, on s'aperçoit que celui-ci est susceptible d'exporter et d'importer simultanément des produits figurant dans la même branche. Un tel phénomène apparaît fréquemment dans les statistiques douanières, et ceci même lorsque l'on se place à un niveau relativement fin de nomenclature. Depuis longtemps, déjà, les économistes s'interrogent sur la signification de ces échanges « intra-branche », qui semblent en contradiction avec la théorie usuelle de la spécialisation internationale. Les travaux menés en France depuis plusieurs années<sup>(1)</sup>, en confrontant les statistiques douanières au niveau international le plus fin (6 300 produits manufacturés dans la NIMEXE à 6 chiffres) et des données d'entreprises (26 000 fractions d'entreprises regroupées en 120 branches) permettent de clarifier la situation.

En analysant la composition du commerce extérieur français, on peut observer des échanges de produits différenciés à l'intérieur des mêmes gammes, répondant à la *diversité de la demande*; on voit également apparaître des échanges croisés de produits similaires qui, au début des années quatre-vingt, représentaient plus de 37 % des échanges totaux de produits manufacturés. Ce dernier type d'échanges, qui semble le plus paradoxal, reste cohérent avec la logique macro-économique d'avantages ou de désavantages comparatifs; pour une part, il peut être imputé à la *diversité de l'offre* dans la mesure où il est lié à la disparité des performances des entreprises à l'intérieur de chacune des branches.

Le tableau 1 offre, pour l'année 1982, une décomposition du commerce extérieur français de produits manufacturés, d'une part en additionnant l'ensemble des échanges, d'autre part en distinguant les exportations et les importations.

1  
Les trois types  
d'échanges...

TABLEAU 1  
Commerce français de biens  
manufacturés en 1982

	Total		Exportations		Importations		Taux de couverture %
	Montant*	%	Montant*	%	Montant*	%	
Commerce croisé	43 903	37,2	21 706	38,8	22 197	35,8	97,8
Commerce de gammes	58 101	49,2	27 702	49,5	30 399	49,0	91,1
Commerce univoque	16 006	13,6	6 552	11,7	9 454	15,2	69,3
<b>Total</b>	<b>118 010</b>	<b>100</b>	<b>55 960</b>	<b>100</b>	<b>62 050</b>	<b>100</b>	<b>90,2</b>

Source : Calculs CEPII  
\* En millions d'écus

Les mouvements de marchandises entre la France et ses partenaires commerciaux peuvent ainsi être répartis en trois catégories :

— les échanges univoques correspondent aux cas où l'économie française est quasi exclusivement exportatrice ou importatrice (le flux minoritaire représentant moins de 10 % du flux majoritaire);

(1) Les premiers résultats, publiés dans la Revue économique (volume 37, n° 1 & 2, janvier et mars 1986), ont été obtenus par Kamal Abd-El-Rahman. Celui-ci poursuit actuellement ses travaux au sein d'une équipe universitaire associée au CEPII, et comprenant également Alain Roncin, sous la direction de Bernard Lassudrie-Duchêne.

— les échanges de gammes peuvent être décelés lorsque l'apparition simultanée de flux d'exportations et d'importations, correspondant aux mêmes spécifications techniques, s'accompagne d'écarts de prix supérieurs à 15 %, indiquant ainsi que les qualités respectives des produits exportés et importés sont différentes;

— on ne peut parler d'échanges croisés de produits similaires que lorsque ceux-ci ont, à la fois, les mêmes spécifications techniques et les mêmes qualités, les prix respectifs à l'exportation et à l'importation étant comparables (écart inférieur à 15 %).

Cette décomposition du commerce extérieur français est peu sensible aux seuils retenus. Ainsi les prix des produits échangés sont-ils soit relativement proches, soit relativement éloignés les uns des autres, lorsque l'on compare les exportations et les importations du même poste de nomenclature. Les échanges croisés de produits similaires, ayant à l'exportation comme à l'importation des prix voisins, représentent une part importante dans le commerce français de biens manufacturés. Environ 39 % des exportations et 36 % des importations entrent dans cette catégorie de commerce. Le tableau 1 montre aussi qu'environ la moitié des exportations porte sur des échanges de gammes (produits différents de ceux qui sont importés). En revanche, les échanges univoques ne représentent qu'une proportion relativement faible dans les exportations totales (moins de 12 %), et guère plus élevée dans les importations (15,2 %).

On peut aussi observer une différence de performance extérieure de la France selon les différentes catégories de commerce. Il semble que la compétitivité française soit meilleure dans le commerce croisé des produits similaires que dans les autres types d'échange : le taux de couverture, d'environ 98 % pour ces échanges, est supérieur à celui observé pour le commerce de gammes (91 %), et nettement plus élevé que pour le commerce univoque (69 %).

2  
... sont soumis  
à la même logique  
d'avantages  
comparatifs

Aussi bien pour le commerce croisé que pour les échanges de gammes ou le commerce univoque, les performances extérieures dépendent principalement du degré d'avantage ou de désavantage comparatif des branches. Les échanges des 6 300 produits retenus se rattachent, en effet, à 120 branches. Or, les trois types d'échange sont tous excédentaires pour l'ensemble des branches à avantages comparatifs, cependant qu'ils sont tous déficitaires pour les branches à désavantages comparatifs (tableau 2).

TABLEAU 2  
Soldes et taux de couverture  
selon l'avantage comparatif  
des branches  
(France, 1982)

	Nom- bres	Commerce croisé		Commerce de gammes		Commerce univoque	
		Solde*	T.C.	Solde*	T.C.	Solde*	T.C.
Branches à avantages comparatifs	62	2 832	124	4 776	143	3 527	367
Branches à désavantages comparatifs	58	- 3 323	69	- 7 473	61	- 6 429	21
Total	120	- 491	98	- 2 697	91	- 2 902	69

Source : Calculs CEPII  
\* En millions d'écus  
T.C. : Taux de couverture

Ainsi le commerce croisé de produits similaires peut-il être analysé de la façon suivante :

— dans les branches à avantages comparatifs, des flux minoritaires d'importations apparaissent, face aux flux majoritaires d'exportations;

— dans les branches à désavantages comparatifs, ce sont au contraire des flux minoritaires d'exportations qui apparaissent, face aux flux majoritaires d'importations<sup>(2)</sup>.

(2) On suppose ici, pour simplifier, que les branches à avantages comparatifs sont excédentaires et les branches à désavantages comparatifs déficitaires. En fait, l'indicateur qui a été retenu est celui de la contribution au solde, déjà utilisé dans différents travaux du CEPII.

3  
**La dispersion  
 des performances  
 individuelles  
 des entreprises...**

Les régimes de concurrence imparfaite, sur les marchés des produits finals, des biens intermédiaires et des facteurs de production, offrent aux entreprises des éléments concurrentiels supplémentaires par rapport aux conditions collectives d'avantages ou de désavantages comparatifs des branches auxquelles elles appartiennent. L'exploitation différenciée de ces éléments conduit à l'apparition d'une dispersion des productivités, des taux de profit et des performances à l'exportation, entre les entreprises qui appartiennent à la même branche.

Il peut ainsi apparaître des entreprises sous-performantes dans des situations d'avantage comparatif de la branche, ainsi que des entreprises sur-performantes dans des situations de désavantage comparatif. Les premières subiront le poids de la concurrence étrangère sur le marché intérieur malgré les conditions collectives d'avantages comparatifs, tandis que les secondes pourront concurrencer les entreprises étrangères, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, malgré les conditions collectives de désavantages comparatifs du pays.

Le critère de performance retenu ici est celui de la productivité du travail par branche et par entreprise, mesurée à l'aide des statistiques de l'Enquête Annuelle d'Entreprises pour l'année 1982. Les entreprises sont classées selon leurs activités principales (APE 600). Les variables économiques retenues sont disponibles au niveau de chacune des activités (principales et secondaires) exercées par l'entreprise (NAP 600), chacune d'entre elles étant appelée « fraction d'entreprise ».

4  
**... contribue à expliquer  
 les échanges croisés**

Dans chacune des 58 branches qui sont caractérisées par un désavantage comparatif, le poids relatif des entreprises sur-performantes a été estimé en calculant la part, dans le chiffre d'affaires total de la branche, de celles qui ont une productivité apparente du travail supérieure à la norme collective de la branche<sup>(3)</sup>. On a également calculé, pour chaque branche, l'importance relative des trois types d'échange dans le total des exportations.

Les résultats obtenus (tableau 3) sont significatifs. Dans les branches qui subissent un désavantage comparatif (ligne 1), la part relative des exportations qui relèvent du commerce croisé est d'autant plus élevée que les entreprises sur-performantes occupent une part plus importante. Dans le programme de recherches en cours, il sera possible ultérieurement de corroborer cette relation, en montrant que ce sont effectivement ces entreprises qui opèrent les flux minoritaires d'exportations.

TABEAU 3  
**Relation entre le commerce croisé  
 et le poids des entreprises  
 sur-performantes**  
 (Exportations françaises, 1982)

	Coefficient de régression	Test T (Student)	R <sup>2</sup>
(1) Cas de désavantage comparatif	0,422	3,446	0,18
(2) Cas d'avantage comparatif	- 0,105	0,656	0,00

Source : Calculs CEPII

Certes, la relation ainsi mise en évidence ne suffit pas à expliquer l'ensemble du phénomène. Compte tenu des critères qui ont été retenus, on peut en effet remarquer que le commerce de produits similaires peut correspondre également à des échanges de modèles, situés au même niveau de la gamme, mais restant différenciés du point de vue des consommateurs. Toutefois, la diversité de l'offre exerce un effet indéniable, et elle est d'autant plus frappante que l'on ne retrouve pas du tout une liaison du même type pour les branches à avantage comparatif (ligne 2) : dans ce dernier cas, les flux d'exportations — qui sont majoritaires — s'expliquent essentiellement par la position globale de la branche.

(3) Cette norme est ici définie comme la moyenne arithmétique non pondérée des productivités des fractions d'entreprise de la branche, augmentée de l'erreur type.

## PUBLICATION DU CEPII

### Industrie mondiale : la compétitivité à tout prix (\*)

sous la direction de M. Fouquin, avec le concours de C. Bismut, E. Dourille, B. Jousselin et J. Oliveira-Martins.

*Alors que les restructurations et les crises sectorielles perturbent durablement la production industrielle des pays les plus développés, les échanges mondiaux continuent de s'intensifier. Des forces croissantes d'intégration et de concurrence façonnent une nouvelle carte de l'industrie mondiale. Compétitivité structurelle et compétitivité prix se combinent pour expliquer la transformation de cette carte; leurs rôles respectifs sont estimés grâce à un modèle économétrique. Enfin, une vision plus concrète des ressorts de la compétitivité est apportée par l'étude approfondie de deux secteurs : les industries métallurgiques et les industries de l'information. Au-delà de la complexité grandissante des conflits et des alliances, au-delà des jeux croisés de compétition et de coopération, des permanences et des similitudes se dégagent, qui permettent d'accéder à une compréhension renouvelée des déterminants de la compétitivité.*

(\*) 332 pages, 57 tableaux, 74 graphiques. Edité par Economica (49, rue Héricart, 75015 Paris), diffusé par Economica et par la Documentation française. Prix : 150 F.

#### Rédaction :

Centre  
d'études prospectives  
et d'informations  
internationales,  
9, rue Georges-Pitard,  
75015 Paris.  
Tél. (1) 48-42-64-64

Rédacteur en chef :  
Gérard Lafay.

#### Edition :

La Documentation française.  
Abonnement d'un an  
(8 numéros) : 175 F.

Commande adressée à :  
La Documentation française.  
124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception  
de la facture.

Directeur  
de la publication :  
Jean-Michel Charpin.

CPPP n° 1462 AD.  
2° trimestre 1987.  
238-Avril 1987.

Imp. Louis-Jean - GAP

Imprimé en France.

Vient de paraître

## ECONOMIE PROSPECTIVE INTERNATIONALE

Revue trimestrielle du CEPII (\*)  
N° 30, 2° trimestre 1987, 120 pages

EDITORIAL	Ressemblances, différences, concurrences (Jean-Michel Charpin)
COMMERCE INTERNATIONAL	La Chine dans la zone Asie-Pacifique : une place à trouver (Françoise Lemoine) Exportations indiennes : le défi chinois (Sanjay Kathuria) Les cycles du commerce extérieur indien (Jean-Joseph Boillot)
MONNAIE ET FINANCES INTERNATIONALES	Les investissements directs des Chinois d'outre-mer en Chine (Wang Dao Nan)
A PARTIR DE CHELEM	Le marché textile américain : l'offensive asiatique (Alix de Saint-Vaulry)
LU	Le développement rural et l'agriculture en Chine et en Inde (Gilbert Etienne)

(\*) En vente à la Documentation Française.

• Abonnement d'un an (4 numéros) .....	250,00 F
• Prix du numéro .....	66,00 F